

MASTER 2 RECHERCHE DROIT PENAL FONDAMENTAL

Directeur : **Didier Thomas**

Objectifs :

Le Master 2 parcours Recherche Droit Pénal Fondamental met l'accent sur la spécificité de la recherche en matière pénale qui apparaît dans l'offre de formation de la Faculté de droit de Montpellier.

Le master 2 parcours Recherche Droit Pénal Fondamental privilégie les approches portant sur le procès pénal, la victimologie et désormais la sanction pénale.

Le master a pour objet d'initier à la recherche et de favoriser l'approfondissement des connaissances et la réflexion dans le champ de la matière pénale pour ceux qui se destinent à l'enseignement supérieur, aux carrières judiciaires (magistrature, barreau), aux carrières de la police, aux carrières pénitentiaires ou de la protection judiciaire de la jeunesse.

Enseignements :

Droit pénal approfondi

Histoire

Procédure pénale approfondie

Droit de la sanction pénale

Droit pénal international approfondi

Droit pénal des affaires approfondi

Séminaires :

Droit pénal comparé

Droit pénal de la CEDH

Droit pénal des mineurs

Droit des victimes

Conférences de méthode : initiation à la recherche en droit pénal et sciences criminelles

Examens :

1er semestre : examens écrits

2^{ème} semestre : séminaires, contrôles continus ou oraux, soutenance de mémoire et grand oral

L'étudiant doit avoir obtenu la moyenne de 10 sur 20 au moins. A défaut, l'étudiant conserve le bénéfice du semestre pour lequel il a obtenu la moyenne.

La délivrance du diplôme de master est subordonnée à la validation des deux semestres d'enseignement.

L'étudiant, exceptionnellement autorisé à redoubler, conserve le bénéfice des unités ou du semestre acquis l'année précédente.

Calendrier :

Septembre à juin

Equipe pédagogique :

Universitaires, Professeurs et Maîtres de Conférences des universités de Montpellier 1, Avignon, Perpignan et Paris X Nanterre

Stages :

Facultatif mais très recommandé (stage professionnel ou insertion dans l'équipe de recherche)

Débouchés :

Carrière d'enseignant-chercheur, grands concours de la fonction publique (Magistrature, Commissaires de Police).

Partenaires :

Le master entretient des relations étroites avec la Cour d'Appel de Montpellier et les barreaux du ressort de cette même cour d'appel. Relations avec des centres de recherche étrangers (participation chaque

année de 4 ou 5 étudiants émanant de ces centres et recommandés par les responsables : Chine, Roumanie, Iran, Sénégal, Cameroun, Corée du Sud, Japon, Canada...). Ils participent ainsi activement à la formation des enseignants chercheurs dans ces pays.

Contacts :

Madame Maryse EDOUARD
Secrétaire Equipe de Droit Pénal de Montpellier
Tél. : 04.34.43.29.25 - Fax : 04.34.43.30.45
maryse.edouard@univ-montp1.fr

Autres :

Facultatif mais très recommandé :

Diplômes d'université : DIU victimologie, DU d'anglais ou espagnol juridique, DU théorie et philosophie du droit

<http://edpm.etud.univ-montp1.fr/formations-2/master-2-recherche-droit-penal-fondamental/>